

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 18 JUILLET 2024

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Christian ROCCI
M. Eric DESHAYES par M. Paul-Roger GONTARD
M. Kader BELHADJ par Mme Martine CLAVEL
Mme Anne GAGNIARD par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Kamila BOUHASSANE
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
M. Arnaud RENOUARD par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Ghislaine PERSIA
M. Paul RUAT
Mme Martine BAREL
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20240718-lmc1X0900019b6c-DE

Date de télétransmission : 25-07-2024

Date de réception en préfecture : 25 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

4

ACTION CULTURELLE : AVIGNON – TERRE DE CULTURE 2025 : Appel à Projets culturels 2024 - Associations subventionnées.

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération en date du 23 mars 2013, le Conseil Municipal a décidé de lancer des Appels à Projets (AAP) culturels et Artistiques afin de permettre aux associations non conventionnées d'être soutenues par la ville dans leurs projets de créations et de diffusion culturelle quel que soit le domaine d'intervention et l'esthétique et de favoriser l'innovation. Ce dispositif permet chaque année de soutenir entre 60 et 80 projets. Le montant maximum alloué dans ce cadre s'élève à 7 000€.

Pour l'année 2024, les Appels à Projets suivants ont été lancés :

- Spectacle Vivant
- Arts Visuels et Ecritures
- Culture Provençale

Pour l'année 2024, 78 associations culturelles ont déposé des demandes, soit :

- 57 associations vers les AAP Spectacles Vivant pour 61 projets
- 14 associations vers les AAP Arts Visuels et ecritures pour 15 projets
- 7 associations vers les AAP Culture Provençale pour 7 projets

Un dossier a été déclaré irrecevable (association non avignonnaise).

Après l'examen de l'ensemble des dossiers en commission ad-hoc, au regard des objectifs culturels de la majorité municipale et de l'ensemble des critères définis dans le préambule de l'Appel à Projets, 63 projets ont été retenus par la commission ad-hoc : 44 en spectacle Vivant, 12 en Arts Visuels et Ecritures et 7 en Culture Provençale pour un montant total de 119 100 €.

Sur 19 structures nouvelles qui ont déposé des demandes, 11 seront soutenues pour cette saison.

Il vous est proposé d'accepter le versement de ces subventions pour lesquelles vous trouverez en annexe le tableau et les montants proposés dans le cadre des Appels à Projets

Culturels.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération cadre fixant les objectifs de la politique culturelle de la Ville d'Avignon en date du 23 mars 2016,

Vu la délibération instituant un dispositif d'Appels à Projets pour l'attribution des subventions aux associations culturelles non conventionnées en date du 27 décembre 2019,

Vu la délibération du 24 avril 2021 fixant les objectifs du programme Terre de culture 2025, plan pluriannuel d'actions culturelles en cours de déploiement (2021 – 2025),

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** l'attribution de subventions pour un montant total de 119 100 €, aux associations culturelles non conventionnées tel que précisé dans le tableau en annexe;
- **IMPUTE** la dépense de 119 100 € relative aux subventions liées aux Appels à Projets Culturels au chapitre 65 du budget principal de la Ville;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer les conventions et toutes pièces à intervenir

ADOpte

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
M. Christian ROCCI

PARVENU A LA PREFECTURE LE 25 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 26 JUIL. 2024